

Sauf erreur, le ministre doit se rendre bientôt à Moscou pour discuter de mesures de protection. Il a contracté cet engagement en tant que ministre des Pêches et des Forêts. Dieu seul sait ce qui pourra lui arriver à Moscou s'il se présente à titre de ministre de l'Environnement; nous l'ignorons. Cependant, ce n'est qu'un détail. Je ne vois pas qu'il y ait lieu d'avoir honte du nom du ministère. C'est un bon nom, sincère et honnête, qui représente les industries que le ministère est censé promouvoir et encourager. Il n'y a rien à reprocher à ce nom. Il me déplairait beaucoup de penser que de l'avis personnel du ministre les mots «pêches» ou «poisson» ont un sens péjoratif. Je ne voudrais pas le penser, et pourtant ce qui se passe le fait presque supposer.

Je me rappelle que, pendant ma campagne électorale dans ma circonscription, un vieux monsieur a brandi, à White Bay, un numéro du journal local de Saint-Jean; regardant en première page le portrait du premier ministre, une grosse rose entre les dents, il a dit: «Mon vieux, l'odeur de la morue le rendrait très probablement malade». C'est une petite plaisanterie. Je le crois volontiers du premier ministre, mais je n'aimerais pas du tout penser que le ministre des Pêches, qui commence à avoir un renom dans ce domaine, partage cette façon de voir. S'il veut qu'on l'appelle ministre de l'Environnement, jamais il n'aura ma voix car le minimum que j'accepterai est que le nom du ministère comporte le mot «pêches» pour représenter une industrie qui a une grande importance pour un si grand nombre d'entre nous.

[Français]

M. Cyr: Monsieur le président, si je prends part au débat sur cet amendement, ce n'est certainement pas avec l'intention de faire de l'obstruction, comme il s'en fait au sein de ce comité plénier depuis quelques jours, mais de corriger certaines affirmations faites par mon honorable ami de Gander-Twillingate (M. Lundrigan).

L'honorable député de Gander-Twillingate déclare comme en fait foi la page 3463 des débats de la Chambre, et je cite:

Quand le gouvernement aura fait une loi du bill C-207 en passant... sur les cadavres de ceux qui se préoccupent de l'industrie de la pêche au Canada, nous représenterons le seul gouvernement au Canada à ne pas avoir de ministère des Pêches. Il y a ensuite le Québec qui a un ministre des Pêches,...

Monsieur le président, pour la gouverne des membres du comité, j'appelle leur attention sur le fait que la province de Québec n'a pas de ministre des Pêches et que l'industrie des pêches, au Québec, relève du ministre de l'Industrie et du Commerce, l'honorable Gérard-D. Lévesque.

De plus, il faut noter que le Québec est la seule province de l'Est du Canada à avoir l'entière administration de ses pêches, à l'exception de l'inspection, et ce depuis 1922, et qu'elle n'a pas de ministre des pêches.

L'industrie des pêches, au Québec, est aussi prospère et florissante que dans les autres provinces de l'Atlantique. Le pêcheur gaspésien a un revenu annuel *per capita* supérieur à celui du pêcheur de Terre-Neuve.

Le gouvernement du Canada, il y a quelques années, a fusionné le ministère des Pêches et celui des Forêts et, sans ministère des Pêches, on a fait beaucoup plus pour l'industrie des pêches, au Canada, au cours des dernières années sous la sage direction de l'honorable ministre des Pêches et Forêts, le député de Capilano (M. Davis). On conviendra avec moi qu'il serait trop long d'énumérer ici tous les projets de loi pilotés dans cette enceinte par l'honorable ministre, depuis trois ans.

Que la loi soit intitulée «Ministère de l'Environnement» ou «Ministère des Pêches et de l'Environnement», cela ne préoccupe aucunement les pêcheurs du Canada, surtout pas ceux de la Gaspésie.

Monsieur le président, je me permets d'affirmer que si les pêcheurs, tant de ma circonscription que des autres régions de l'Est du Canada, qui ont à cœur de gagner leur vie honnêtement et avec acharnement, voyaient ce qui se passe en cette enceinte depuis quelques jours, ils seraient très déçus de l'attitude de certains députés de l'opposition, qui prétendent se préoccuper de la cause des pêcheurs du Canada, alors que par leurs discours illogiques—je dirais même sans valeur—et par leurs enfantillages, ils retardent la bonne marche des affaires de la nation.

Monsieur le président, il n'y pas que le Québec...

• (5.40 p.m.)

[Traduction]

M. McGrath: J'invoque le Règlement, monsieur le président. Le député qui a la parole prête des intentions aux membres du comité qui ont pris part au débat. Il nous accuse de retarder les travaux du comité.

M. Béchard: En fait, c'est ce que vous êtes en train de faire.

M. McGrath: Je signale à Votre Honneur, pour l'édification du député qui vient de reprendre son siège, que nous avons consacré moins de quatre heures à cette très importante partie du projet de loi. J'ajoute qu'il s'agit d'un bill omnibus, comprenant sept bills distincts. Le député devrait se réjouir, il me semble, de nous voir consacrer passablement de temps à cet aspect si important du bill, puisqu'il représente une circonscription où la pêche joue un si grand rôle.

M. Guay (Saint-Boniface): Le député qui vient de parler a dit hier à la présidence à la fin de ses remarques qu'il traiterait de ce bill jusqu'à la saint-glin-glin ou jusqu'à ce que l'enfer disparaisse sous la neige.

Des voix: Oh, oh!

M. Guay (Saint-Boniface): Exactement, et cela prendrait longtemps.

M. le vice-président (M. Richard): A l'ordre.

L'hon. M. Lambert: Même s'il neige actuellement, on n'en est pas encore là.

M. le vice-président (M. Richard): A l'ordre.